

# Communauté de l'église Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la  
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

[fsspbourges.fr](http://fsspbourges.fr)

N° 35 – novembre 2018

Chers amis,

L'Église consacre le mois de novembre à la prière pour les fidèles défunts. Intercéder pour les défunts est l'occasion nécessaire de considérer notre propre mort et cette considération est l'une des plus salutaires, au point qu'elle est l'un des exercices spirituels les plus classiques.

Seule l'Église de Dieu a reçu les promesses de la vie éternelle ; toute autre entité devra mourir, même si elle suit le vrai Dieu, et en un sens surtout si elle suit le vrai Dieu, le Christ ayant voulu mourir sur la Croix alors que le règne temporel lui était dû et accessible au regard de sa puissance. **Tout ce qui est chrétien doit connaître ce qu'a vécu le Christ.**

Pour pouvoir regarder la mort il faut seulement être conscient de ce qu'elle est, la venue de Dieu, **la venue du Christ**. Si la mort est matériellement dans les mains de Dieu, des mains justes et miséricordieuses, alors elle ne suscite plus l'épouvante. Elle est **le plus beau moment de notre vie**. La purification douloureuse qui peut être nécessaire après la mort pour contempler la Sainte Face n'interdit pas à la certitude de la voir bientôt de produire sa joie. Saint Catherine de Gênes dit bien qu'au purgatoire, la joie est plus grande que la douleur.

**Être prêt à mourir, c'est alors simplement vivre en la présence du Christ.** Prier sans cesse, de peur que nous entrions en tentation. La tentation est de ne plus voir que nous allons mourir, autrement dit que nous allons rencontrer le Christ. Ce que l'on pourrait appeler **l'oraison continue est la vraie préparation à la mort**. On regarde Celui qui vient. C'est une merveilleuse chose que de vivre

dans la conscience constante de la présence divine, mais c'est aussi une chose qui pour être atteinte, requiert d'immenses sacrifices. Le monde, en nous et au-dehors, sera un obstacle constant, ses attaques peuvent être lancinantes, et la persévérance dans le combat pour rester toujours conscient de la présence divine sera héroïque. Si nous n'en sommes pas encore là, nous savons où nous devons tendre. Vivre toujours dans la conscience de la présence divine, voilà notre vie, comme tous les Saints. Et pour nous autres, il faut apprendre à penser à la mort parce qu'on pense au Christ plus que de penser au Christ parce qu'on pense à la mort.

Abbé Jean-Antoine Kegelin

## Indulgences pour les fidèles défunts

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle qui : 1° entre le 1er et le 8 novembre, visite un cimetière et prie pour les défunts / 2° le 2 novembre, visite pieusement une église et y récite le Pater et le Credo.

**Rappels** : L'indulgence est la remise (plénière ou partielle) devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés déjà effacés quant à la faute par la confession, que le fidèle, bien disposé et à certaines conditions déterminées, reçoit par l'intervention de l'Eglise. Il revient en effet à l'Eglise, en tant que ministre de la rédemption, de distribuer et d'appliquer avec autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints.

Pour gagner une indulgence plénière (une seule par jour), en plus de l'état de grâce et d'exclure toute affection au péché, même véniel, il est requis d'accomplir l'œuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions suivantes : confession sacramentelle (8 jours avant ou 8 jours après), communion eucharistique, prières aux intentions du Souverain Pontife (par exemple un Pater et un Ave).

## Catéchismes

**Samedi 10 et 24 novembre** : Catéchismes pour les groupes du CP à la 3<sup>e</sup>, de 10h15 à 12h, au 9 rue Macdonald.

**Vendredi 23 novembre, à 19h45** : Catéchisme (apologétique) pour les lycéens au 9 rue Macdonald.

**Mercredi 28 novembre, à 19h45** : Caté-dîner pour les étudiants au 9 rue Macdonald.

## Calendrier liturgique

<b>Je 1 Fête de tous les Saints</b>	V 16 Ste Gertrude
<b>V 2 Commém. des fidèles défunts</b>	S 17 St Grégoire le Thaumaturge
S 3 De la Sainte Vierge	D 18 <b>XXVI D. après la Pentecôte</b>
<b>D 4 XXIV D. après la Pentecôte</b>	L 19 Ste Elisabeth de Hongrie
L 5 de la férie	Ma 20 St Félix de Valois
Ma 6 Dédicace de l'église Notre-Dame	Me 21 Présentation de la T.S. Vierge
Me 7 Tous les saints du diocèse	Je 22 Ste Cécile
Je 8 de la férie	V 23 St Clément 1er
V 9 St Ursin	S 24 St Jean de la Croix
S 10 St André Avellin	<b>D 25 Dernier D. après la Pentecôte</b>
<b>D 11 Solennité de S. Ursin</b>	L 26 St Silvestre
L 12 St Martin 1er	Ma 27 de la férie
Ma St Didace	Me 28 de la férie
Me 14 St Josaphat	Je 29 de la férie
Je 15 St Albert le Grand	V 30 St André

## Agenda et annonces

**DOMUS CHRISTIANI : Rentrée le vendredi 9 novembre.** Un groupe de foyers se réunissant une fois par mois en présence d'un prêtre pour un court temps de formation, échanger sur l'éducation des enfants, prier... et dîner ! Contact et inscription : [opecquiaux@gmail.com](mailto:opecquiaux@gmail.com)

**MARCHE DE NOËL** : Venez goûter à l'école Notre-Dame-de-l'Espérance (238 avenue de Saint Amand, 18570 Trouy) **samedi 1er décembre de 14h à 17h** (vin chaud, crêpes et rencontre avec les maitresses et parents de l'école). Venez découvrir de jolies productions artisanales **dimanche 2 décembre** au sortir de la messe en l'église Notre-Dame. L'intégralité des recettes sera reversée à l'école Notre-Dame-de-l'Espérance. Merci de votre soutien !

**VEILLÉE POUR LA VIE : samedi 1er décembre, à 20h30** à l'église Notre-Dame. Cette belle initiative, désirée par Saint Jean-Paul II, lancée par Benoît XVI se développe pour relancer une culture de vie dans notre société au travers de presque 300 veillées chaque année... Elle consistera en un temps d'adoration devant le S. Sacrement animé par la lecture de méditations et des chants.

**CONCERT DE NOËL : samedi 8 décembre, à 20h30** en l'église Notre-Dame. Concert donné au profit de l'association « Sauvegardons Notre-Dame ».

## Horaires

	Messes	Confessions
<b>Dimanche et fêtes</b>	10h30 : Grand'messe	9h45-10h20
Lundi	18h30	18h – 18h25
Mardi	9h	
Mercredi	18h30	18h – 18h25
Jeudi	9h	
Vendredi	18h30, précédée de l'adoration du St-Sacrement de 17h30 à 18h30	17h40 – 18h10
Samedi	9h, suivie du chapelet	

**Honoraires de messes :** messe : 17 € - neuvaine : 170 € - trentain : 565 €



**Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Saint-Pierre, libellez vos dons à « FSSP - Bourges »** À donner en main propre aux prêtres ou à envoyer à la maison Sainte-Solange. *Don déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour un don déductible de l'IFI (ex-ISF) à hauteur de 75% : nous contacter.*

## Contacts

**Abbé Jean-Antoine Kegel, FSSP**  
07 77 92 86 32 / 02 48 67 87 00  
jakegelin@yahoo.fr

**Abbé Louis Le Morvan, FSSP**  
06 52 87 85 10  
louislemorvan@gmail.com

Maison Sainte-Solange  
5, rue Macdonald - 18000 Bourges

**Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume**  
02 48 24 07 93 (secrétariat)